

# Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



## Edito

Chères Staviacoises, chers Staviacois,

Si les éditos parlent généralement des prestations qui sont offertes et qui sont bien visibles sur le territoire communal, votre serviteur a la tâche un brin plus délicate de dire aux lecteurs, pour la plupart contribuables, d'où vient l'argent et où il va ; ces renseignements se trouvent dans ce journal à la rubrique Finances.

Nous vivons un début d'été pour le moins coloré et parfumé, mais revers de la médaille, c'est aussi la période de réception des bordereaux d'acomptes des impôts. Ainsi, pendant plusieurs mois, ces 9 échéances mensuelles vont fortement grever le budget des contribuables, des familles. Février, mars, avril pour respirer ou faire quelques économies, c'est court !

Même si le principe de l'imposition en fonction de la capacité économique du contribuable est respecté par nos 3 autorités fiscales, je ne connais personne qui se réjouit de payer ses impôts. Malgré tout, il faut souligner que le Suisse a un sens très civique par rapport à l'impôt et ne rechigne pas à passer à la caisse.

La dernière initiative populaire de 2019 «Allégeons les impôts sur les salaires» a été rejetée par 65% des électeurs et par... 60% des Staviacois-es ! Ajoutons également que les cantons et les communes sont très libres quant à la fixation de leurs impôts, ce qui ne manque jamais de surprendre les contribuables des pays voisins.

En espérant que mes propos vous permettront de voir l'impôt avec un regard bienveillant, je vous souhaite, dans l'immediat une bonne lecture, puis un bel été.

Philippe Aegerter,  
conseiller communal

## SOMMAIRE

- p. 2-3  
**ADMINISTRATION - FINANCES**
- p. 4-5  
**CONSEIL GENERAL**
- p. 6-7  
**INFORMATIONS BATIMENTS**
- p. 8-9  
**A VELO A ESTAVAYER**
- p. 10-11  
**LE COIN DE LA JEUNESSE**
- p. 12-13  
**ANIMATION SOCIOCULTURELLE & INTEGRATION**
- p. 14-15  
**COMMERCE LOCAL  
SAISONS CULTURELLES**
- p. 16-17  
**SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**
- p. 18-19  
**GESTION DES DECHETS  
SECTEUR DES ESPACES VERTS**
- p. 20  
**MANIFESTATIONS  
JEUNES CITOYENS**



## Une administration communale à votre service

L'Administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à

**Estavayer-le-Lac**  
Rue de l'Hôtel de Ville 11  
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés les après-midis du **lundi 11 juillet 2022 au vendredi 12 août 2022**. A l'exception des jeudis : ouverture de 16h30 à 18h (uniquement Accueil et Contrôle des habitants).

Les bureaux seront également fermés le **lundi 1<sup>er</sup> août** : Fête nationale et le **lundi 15 août** : Assomption

Réouverture selon l'horaire normal dès le **mardi 16 août 2022**.

**Il est possible de venir, sur rendez-vous, en dehors de ces horaires.**

Numéro de téléphone principal de l'Administration communale :

**026 664 80 00**

Adresse électronique :

**commune@estavayer.ch**

Les coordonnées détaillées de chaque Service et Secteur sont disponibles sur notre site internet : **www.estavayer.ch**

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée : Défense incendie, Eau potable, Eaux usées, Edilité, Crèche, Musée, Sport, Animation jeunesse, Estasympa, Accueil extra-scolaire, etc.

## Personnel communal

# JOURNEE DE COHESION SOCIALE

**Le samedi 14 mai, les membres du personnel communal étaient invités à participer à une chasse au trésor dans le village de Vuissens.**

Magnifiquement organisée par la Commission du personnel, une soixantaine d'employés communaux sont partis à la découverte du charmant village de Vuissens.

Si le site du golf et ses deux restaurants sont bien connus, le reste du village était inexploré pour la plupart du personnel communal. De nombreux postes, aussi machiavéliques qu'humoristiques, a permis aux chasseurs de trésor de parcourir ce village bucolique et d'en admirer le charme sous un soleil resplendissant.

Après cette chasse au trésor, tout ce petit monde a ensuite rejoint Murist où un brunch campagnard était servi dans le hangar à tabac d'OCPV (On Cuisine Pour Vous). Les cuisiniers Michel et Jean-Michel avaient sorti le grand jeu et ont régalé les convives avec des plats régionaux de la meilleure qualité. Ensuite, une balade digestive en compagnie des alpagas du domaine ont permis de découvrir les alentours du village de Murist, et de profiter de la magnifique vue sur le Jura et même sur Estavayer. Ne dit-t-on pas : de Murist, on y voit Estavayer ?



## CONTROLE DES HABITANTS

# COMMANDER UNE ATTESTATION DE DOMICILE DEPUIS CHEZ VOUS



Vous devez attester de votre domicile pour une démarche officielle ou dans un autre but ? Nous vous délivrons volontiers une attestation de domicile qui confirme votre adresse et la durée de votre résidence dans notre Commune. Dès à présent, vous pouvez le faire sans devoir vous déplacer au guichet de l'Administration communale.



### Comment procéder ?

1. Scanner le code QR ou aller sur le site internet communal [www.estavayer.ch](http://www.estavayer.ch) à la page du contrôle des habitants.
2. Sélectionner le menu « Attestation de domicile » et prendre connaissance de sa description.
3. Se connecter au guichet virtuel, créer votre compte au besoin.
4. Compléter le formulaire sur le guichet virtuel.

Dans le Canton de Fribourg, la phase pilote regroupe les Communes de Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer, Fribourg, Kerzers, Riaz, Romont, Wünnewil-Flamatt. Les autres communes fribourgeoises pourront rejoindre cette solution à l'issue de la phase pilote en 2022.



# Finances

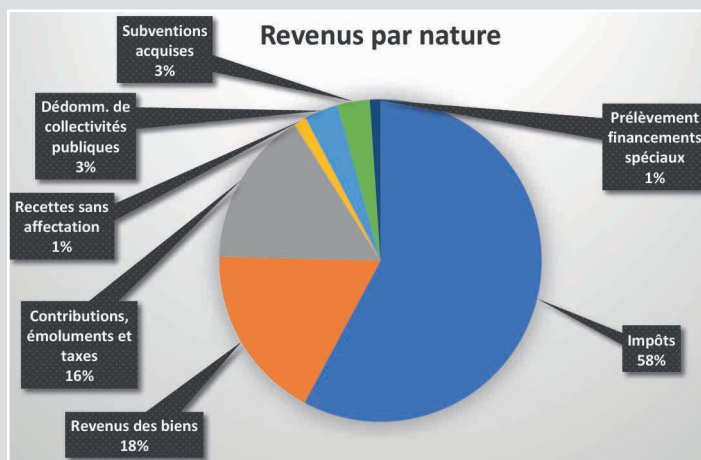
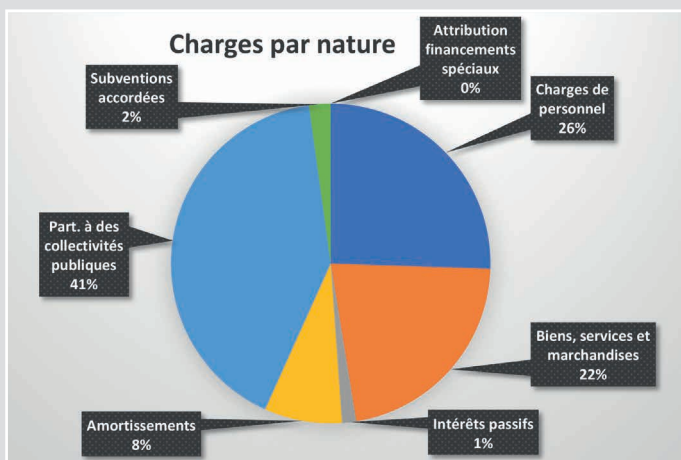
## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Le rapport de gestion 2021, contenant de nombreux détails sur notre Commune, se trouve sur notre site internet. [www.estavayer.ch](http://www.estavayer.ch)

L'exercice comptable 2021 s'est soldé avec un excédent de revenus de CHF 7'707'969.10. A noter la comptabilisation d'un gain comptable de CHF 7'750'402.56 suite à la vente du secteur C4 du quartier de La Prillaz, de terrains dans le quartier Vulliamia à Murist et d'une maison d'habitation à Forel. Ce qui signifie que sans ces gains comptables extraordinaires, l'exercice comptable se solde par un excédent de charges de CHF 42'433.46.

Le tableau ci-après donne les principaux chiffres des comptes 2021 **par nature**.

Charges		Revenus	
Charges de personnel	12'200'247.64	Impôts	32'064'886.19
Biens, services et marchandises	10'450'271.33	Revenus des biens	9'725'093.18
Intérêts passifs	681'673.02	Contributions, émoluments et taxes	8'681'294.72
Amortissements	3'759'126.07	Recettes sans affectation	702'316.80
Part. à des collectivités publiques	19'640'270.95	Dédomm. de collectivités publiques	1'878'984.97
Subventions accordées	1'038'773.90	Subventions acquises	1'847'364.98
Attribution financements spéciaux	5'000.00	Prélèvement financements spéciaux	583'391.17
Imputations internes	3'989'357.90	Imputations internes	3'989'357.90
Total	51'764'720.81	Total	59'472'689.91
<b>Excédent de revenus</b>	<b>7'707'969.10</b>		



Le tableau ci-après donne les principaux chiffres des comptes 2021 **par fonction**.

Fonction	Charges	Revenus
Administration	5'570'647.42	746'525.91
Ordre public	2'167'646.09	1'090'756.25
Enseignement et formation	13'486'939.93	1'172'168.95
Culture et loisirs	2'013'079.69	533'940.70
Santé	4'153'262.60	5'536.40
Affaires sociales	6'147'200.74	718'285.43
Transports et communications	4'666'294.34	460'420.22
Protection et aménagement de l'environnement	6'527'040.15	6'067'612.65
Economie	519'511.07	34'093.55
Finances et impôts	6'513'098.78	48'643'349.85
Total	51'764'720.81	59'472'689.91
<b>Excédent de revenus</b>	<b>7'707'969.10</b>	

Les comptes dans leur intégralité sont à disposition sur le site internet de la Commune: [www.estavayer.ch](http://www.estavayer.ch) > Finances et impôts > Comptabilité. De plus, une analyse plus fine des comptes communaux se trouve dans le rapport de gestion, disponible également sur le site internet de la Commune sous Autorités & Administration > Secrétariat > Rapport de gestion.

Le Service des finances est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions 026 664 80 20 ou par mail à [compta@estavayer.ch](mailto:compta@estavayer.ch)



## Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques.

Il est composé de 60 membres élus pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.



Changement à la tête du Conseil général, de gauche à droite: M. Nicolas Giacomotti - vice-président, M. Cyrille Gassmann - président, M. Thierry Roulin - président sortant.

## Séance du 31 mars 2022

Cette séance a eu lieu à la salle de la Prillaz sous la présidence de M. Thierry Roulin, 54 conseillers-ères étaient présent-e-s.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 22 février 2022, moyennant une modification, à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Cyrille Gassmann, Groupe Murist-Vuissens, à la présidence du Conseil général pour 2022 par 53 voix.
4. Elu M. Nicolas Giacomotti, Groupe indépendant, à la vice-présidence du Conseil général pour 2022 par 53 voix.
5. Pris acte du rapport du Conseil communal au sujet du postulat n° 01 du Groupe PS-Les Vert.e.s concernant la mise à disposition en libre accès des protections hygiéniques dans les écoles, les institutions publiques et sportives, ainsi qu'au sein de l'Administration communale.
6. Octroyé un crédit d'étude de CHF 86'000.00 TTC pour des mandats d'étude pour la rénovation du bâtiment historique du Sacré-Cœur par 53 oui et 1 non.
7. Octroyé une autorisation de dépense extrabudgétaire de CHF 44'500.00 pour une action de soutien au commerce local par 52 oui et 1 abstention (un conseiller général récusé).
8. Adopté le règlement des marchés hebdomadaires sur le territoire communal à l'unanimité.
9. Décidé du renvoi du crédit de CHF 706'000.00 TTC pour la mise en exploitation d'un transport public urbain et des infrastructures y relatives par 44 oui et 9 non (un conseiller général récusé).
10. Divers.

## Séance du 25 mai 2022

Cette séance a eu lieu à la salle de la Prillaz sous la présidence de M. Cyrille Gassmann, 53 conseillers-ères étaient présent-e-s.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 31 mars 2022 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu tacitement M<sup>me</sup> Karine Lüthi en qualité de membre au Bureau du Conseil général pour la période administrative.
4. Elu tacitement M<sup>me</sup> Stéphanie Joye en qualité de membre suppléante au Bureau du Conseil général pour la période administrative.
5. Elu tacitement M. José Julio Catano en qualité de membre à la Commission des naturalisations pour la période administrative.
6. Elu tacitement M. Christophe Pillonel en qualité de membre à la Commission des subsides pour la période administrative.
7. Approuvé les comptes et le rapport de gestion 2021 à l'unanimité.
8. Adopté le règlement communal relatif à la distribution de l'eau potable à l'unanimité.
9. Adopté le règlement communal relatif à l'évacuation et l'épuration des eaux à l'unanimité.
10. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 88'500.00 TTC pour le remplacement de l'éclairage du terrain de football à Bussy à l'unanimité.
11. Octroyé un crédit de travaux de CHF 246'000.00 TTC pour la rénovation du rez-de-chaussée de l'immeuble des Bastians 1 à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
12. Refusé l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 8'100'000.00 TTC pour l'achat d'un immeuble de rendement dans le quartier de la Prillaz par 27 non et 26 oui (vote à bulletins secrets).
13. Divers.

Nous rappelons que tous les procès-verbaux du Conseil général sont disponibles sur notre site internet.

**La prochaine séance aura lieu le mardi 13 septembre 2022.**

Afin de faire connaissance avec tous les membres du Conseil général, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque numéro.



### **RAPHAEL DUC** Groupe Vernay

Né à Lully en 1976 et habitant Les Planches depuis 2014, je suis marié à Séverine, gérante pharmacienne à Estavayer-le-Lac et nous avons 2 enfants, Noah 11 ans et Soan 6 ans. Fils d'un des anciens syndics de la Commune de Lully, l'implication et l'engagement de la vie sociale et politique a souvent été un sujet de discussion aux repas familiaux. Je travaille auprès d'AXA Assurance depuis 6 ans à la direction de Lausanne en tant que *case manager*. Je pratique volontiers la course à pied et les randonnées en famille.

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

C'est une petite cité médiévale pleine de charme entourée de plusieurs villages qui méritent d'être visités à vélo. C'est le lieu idéal pour passer un week-end de détente les pieds dans l'eau.

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

L'écoute des habitants des villages doit être renforcée afin d'éviter un clivage ville-campagne. Estavayer a un potentiel de développement immense, notamment dans le secteur du tourisme avec la future planification du bord du lac, mon vœu serait que ces projets aboutissent avant 2030.



### **PATRICK JOUSSON** Groupe Murist-Vuissens

Né à Bülach/ZH, j'ai habité d'abord sur l'arc lémanique avant de venir en 2012 à Vuissens. Je suis marié à Manuela et père de 3 enfants, ado et jeunes adultes. Je suis *IT Service Manager* et travaille pour l'EPFL. Je m'engage dans des associations en faisant du bénévolat, par exemple je suis responsable infrastructure et logistique pour Athletissima, ainsi que membre du comité directeur. Je suis également responsable Technologie dans le comité d'organisation de la course Morat-Fribourg. Plus localement, je suis secrétaire de l'Amicale villageoise de Vuissens.

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

Magnifique et dynamique bourgade médiévale bordant le lac de Neuchâtel et entourée de plusieurs localités couvrant une surface d'environ 40 km<sup>2</sup>. Il y fait bon vivre.

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

Qu'un bon bout de chemin soit fait en direction de la neutralité carbone. En tant que cité de l'énergie, la Commune doit être exemplaire et innovante. Ne pas se satisfaire du *statu quo*.



### **CHRISTOPHE PILLONEL** Groupe PDC / Le Centre

Né à Estavayer-le-Lac, fils d'Hubert et Lise Pillonel, divorcé, deux enfants, je dirige actuellement le bureau de géomètres Pillonel-Giner SA avec mon associé, qui va reprendre les rênes dans les prochaines années. Je fais du théâtre, du jeu de rôles, du tennis et du bridge. J'ai été conseiller communal de 2006 à 2017 et de 2020 à 2021.

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

Jolie commune rurale, composée de 14 villages et d'une ville médiévale, ses atouts sont nombreux et variés, tant pour la vie sociale que pour ses attraits touristiques. Une qualité de vie exceptionnelle.

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

Terminer ou au moins bien avancer les projets de centre sportif, de bus urbain et de port de plaisance.

### **KARINE LUTHI** Groupe Bussy-Morens-Rueyres-les-Prés (BMR)

Née à Châtonnaye, je m'installe à Estavayer-le-Lac en 2014. Mariée, maman de deux garçons de cinq ans et demi, notre famille est maintenant installée à Morens. Je travaille à temps partiel pour le Parti vert/libéral et en parallèle, je développe ma petite entreprise de photographe à domicile. J'aime me balader en forêt et en montagne avec ma famille et notre chienne, profiter de notre beau lac et flâner dans les rues d'Estavayer en visitant les petits commerçants.

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

L'alliance de la campagne, de la ville historique et du lac fait de notre Commune un lieu ressourçant, propice à de nombreuses activités pour les familles et les amoureux de la nature.

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

Notre environnement doit être choyé et préservé : en 2030, j'espère habiter une Commune où tout est mis en œuvre pour respecter la nature et tout-e-s ses habitant-e-s, afin qu'Estavayer reste un lieu où il fait bon vivre pour les générations à venir.





De gauche à droite : Otelinda Mendes, Irène Tinguely, Murielle Rohrer, Chantal Andrey, Bernadette Joye, David Rey - chef de Secteur, Françoise Barras, Marie-Madeleine Véty. Absentes : Iwona Birolini, Marianne Chammartin, Dominique Morel

## PRESENTATION DES CONCIERGES COMMUNALES

Sous la responsabilité du Secteur des bâtiments et de M. David Rey, chef de Secteur, l'équipe de concierges compte 10 employées à temps partiel réparties comme suit :

- M<sup>me</sup> Chantal Andrey : Grande Salle de Rueyres-les-Prés et école de Montbrelloz
- M<sup>me</sup> Françoise Barras : Abri PC de Forel
- M<sup>me</sup> Iwona Birolini : Salle communale de Vuissens
- M<sup>me</sup> Marianne Chammartin : Ecole de Murist
- M<sup>me</sup> Bernadette Joye : Ancienne école de Bussy et Abri PC de Morens
- M<sup>me</sup> Otelinda Mendes : Grenette à Estavayer-le-Lac, Stavia-Parc et Tribunal à Estavayer-le-Lac
- M<sup>me</sup> Dominique Morel : Bastians 1-3 à Estavayer-le-Lac
- M<sup>me</sup> Murielle Rohrer : Salle de sport à Murist
- M<sup>me</sup> Irène Tinguely : Grenette à Estavayer-le-Lac
- M<sup>me</sup> Marie-Madeleine Véty : Chapelle de Morens

Afin que vous puissiez découvrir leurs activités et les spécificités de leur travail, elles ont accepté de répondre à quelques questions. Ci-dessous, nous avons regroupé leurs éléments de réponse :

### Quelles sont les tâches que vous effectuez dans votre travail ?

Les tâches mentionnées sont assez identiques pour toutes les concierges :

- Le nettoyage et l'entretien des salles
- Le nettoyage et l'entretien des locaux communs (corridors, buanderie, etc.)
- Le nettoyage et l'entretien des extérieurs
- La commande de matériel

Il reste toutefois des tâches spécifiques pour certains bâtiments, telles que :

- Le nettoyage et l'entretien des fontaines
- La gestion des locations des salles (visites des salles, mise à disposition des clés et états des lieux)
- La décoration des lieux (chapelle de Morens)

## En moyenne, combien d'heures par semaine passez-vous à entretenir les locaux ?

Les heures passées par semaine pour le nettoyage sont très variables d'une personne à l'autre. Les besoins dépendent évidemment de la taille des locaux et de la fréquence d'utilisation.

Ainsi, cela peut aller d'une heure par semaine pour l'Ancienne école de Vuissens jusqu'à 20 heures par semaine pour l'Ecole de Murist.

## Quelles ont été les répercussions du COVID-19 sur votre travail ?

Cette situation sanitaire a engendré une charge de travail conséquente. Les nettoyages étaient intensifs dans les lieux communs tels que les sanitaires et le nettoyage des poignées de portes étaient une obsession pour chacune d'entre elles.

Leur engagement sans faille durant cette période a été souligné et l'équipe a eu de nombreux retours positifs. Depuis Pâques, elles apprécient le retour à la normalité.

## Comment êtes-vous arrivées à la Commune d'Estavayer ? Que faisiez-vous avant d'être engagées à Estavayer ?

Les parcours de nos concierges sont riches et variés. Si pour certaines concierges, le travail de conciergerie a débuté à la Commune d'Estavayer, d'autres possédaient déjà une solide expérience dans le domaine. Avant de devenir concierges, elles avaient souvent un autre métier qu'elles ont quitté pour différentes raisons.

La fusion des villages de notre Commune a nécessité l'engagement de concierges supplémentaires. La Commune d'Estavayer a souhaité reprendre les employées qui étaient déjà chargées de l'entretien des bâtiments de nos villages. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir M<sup>mes</sup> Chantal Andrey, Françoise Barras, Marianne Chammartin, Bernadette Joye et Marie-Madeleine Véty.

## Quels sont les avantages de votre métier ?

A l'unisson, elles déclarent que l'horaire libre est le plus grand avantage. La diversité, l'autonomie dans leur travail et la possibilité de rester actives sont également des critères très appréciés. Elles relèvent aussi la satisfaction de participer au bien-être des collègues ou des utilisateurs.

Il est à relever que plusieurs d'entre elles évoquent et leur lien et attachement envers des bâtiments de leur Commune et leur satisfaction à contribuer à l'entretien de ceux-ci.

## Quels sont les inconvénients de votre métier ? Que changeriez-vous si vous possédiez une baguette magique ?

Si notre équipe est très satisfaite et positive, il reste peut-être à noter l'élément de la solitude, le manque de contact dans leur travail et le fait de souvent travailler en décalé. Il a aussi été relevé le manque de reconnaissance du métier.

Pour les concierges travaillant dans des bâtiments protégés (bâtiments historiques), il est parfois lourd d'attendre les autorisations pour pouvoir effectuer ou non des travaux.

La séance hebdomadaire avec leur chef de Secteur est un moment important de contact et de partage des différents questionnements et remarques sur leur travail.



Salle polyvalente de Rueyres-les-Prés



Salle communale de Vuissens



## HOMMAGE A PASCAL BUCHS

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris, durant le week-end de Pâques, le décès subit de notre ami et collègue, Pascal Buchs, âgé de 58 ans.

Pascal avait été engagé à la Commune d'Estavayer-le-Lac en qualité de peintre au 1<sup>er</sup> mai 1990. Avec les travaux courants du Secteur de la voirie, il s'est occupé, jusqu'à sa fermeture, de la déchetterie communale à la route de Lully. On le croisait aussi régulièrement au volant de son véhicule, occupé à vider les poubelles publiques. La propreté de sa ville lui tenait à cœur et il y consacrait de nombreuses heures. Balayage, entretien des locaux publics, ramassage des mégots. Les rues n'avaient plus de secrets pour lui. Il aimait le travail bien fait et il n'était pas surprenant de le croiser à l'œuvre même pendant le week-end. Sa connaissance du terrain était un atout indéniable pour le bon fonctionnement du Service. Ses collègues lui ont rendu un vibrant hommage lors de la cérémonie d'au revoir et ont entouré la famille dans les moments difficiles. Chacun gardera de Pascal l'image d'un collègue dévoué, plein d'humour, ouvert et disponible, mais aussi de son petit air ronchon qui le caractérisait tellement. Une fois apprivoisé, il était le plus parfait des collègues.

Nous pensons très fort à sa famille, et plus spécialement à son épouse Annick et sa fille chérie Manon. N'oubliez pas que la porte de l'Edilité restera toujours ouverte. Nous vous adressons encore une fois, nos plus sincères condoléances. Nous ne pouvons pas terminer cet hommage sans mentionner quelques mots de son «idole»:  
*Vivre pour le meilleur  
Debout pour tout se donner  
Plus riche de ne rien garder  
Que l'amour, l'amour*

Tu vas nous manquer Pascal, tu nous manques déjà.



**Le Secteur de la police communale et le Service de l'environnement informent et sensibilisent**

## **CHERS CYCLISTES**

Afin de pédaler en toute sécurité, quelques conseils pour vous et les autres usagers :

- Respectez les règles de priorité (feux rouges, cédez le passage, stops, giratoires)
- Respectez les règles de circulation
- Respectez les autres
- Soyez prêts à vous arrêter
- Contrôlez l'état du vélo (freins, pneus, feux et catadioptrés)

Cyclistes, pour votre sécurité, portez un casque bien ajusté (le bord du casque doit se trouver à deux doigts au-dessus de la racine du nez) et soyez visibles. Prêtez une attention particulière à l'angle mort des véhicules ou alors restez à l'arrière de ceux-ci. Faites attention aux voitures stationnées, des imprudents pourraient ouvrir la portière.

Dans la brochure « Faire du vélo – sécurité en selle » publiée par le Bureau de prévention des accidents, vous trouverez d'autres nombreux conseils. Des exemplaires sont à votre disposition à l'Administration communale.

Bon à savoir :

En l'absence de pistes ou de bandes cyclables, **les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans révolus ont le droit de rouler à vélo sur les trottoirs. Cependant, ils doivent laisser la priorité aux piétons et conduire avec prudence** surtout lorsqu'ils sont susceptibles de rencontrer des situations dangereuses, tels l'accès à un bâtiment ou la sortie d'un parking. Tout comme pour les adultes, le port d'un casque est fortement recommandé.

« La vie est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. »  
Albert Einstein

## **POTELETS EN VILLE**

**Amélioration du stationnement pour vélos afin de favoriser la mobilité douce**

Le Service de l'environnement a installé des potelets pratiques, simples d'utilisation et esthétiques, afin que les cyclistes puissent attacher leur vélo ; deux par potelets.

Aux rues du Musée, du Four et du Château, à la place des Bastians et au parking de la Chaussée, de nouvelles zones de stationnement seront créées ou améliorées avec l'installation d'identiques potelets.

## **BON A SAVOIR**

Les zones de stationnement pour vélos ne sont pas autorisées aux motos/scooters. Une nouvelle zone de stationnement pour motos/scooters sera créée à la place de Chenaux et le stationnement à la place de la Chaussée sera améliorée.



## Vélos électriques

Source Office fédéral des routes OFROU : [www.astra.admin.ch](http://www.astra.admin.ch)

# PHARES ALLUMES MEME EN JOURNEE

A partir du 1<sup>er</sup> avril 2022, tous les conducteurs de vélos électriques devront allumer leurs phares même en journée. Selon les dispositions relatives aux feux de circulation diurne, l'enclenchement des phares avant est suffisant durant la journée. Toutefois, l'Office fédéral des routes (OFROU) recommande de toujours allumer les feux avant et arrière afin d'être plus visible.

Les prescriptions concernant l'équipement en dispositifs d'éclairage restent inchangées : les vélos électriques doivent d'ores et déjà être équipés à demeure d'au moins un feu blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière, tous deux non clignotants. S'agissant des vélos électriques rapides, ce dispositif d'éclairage doit faire l'objet d'une réception par type. Les modèles d'éclairage démontables sont également considérés comme « fixés à demeure ». Le montage de feux de circulation diurne spéciaux est autorisé, mais pas obligatoire. L'obligation de rouler avec les phares allumés s'applique à l'ensemble des aires de circulation publiques, donc en règle générale également aux chemins ruraux et aux pistes pour VTT. Toute personne circulant avec un vélo électrique sans faire usage de ses phares pourra être sanctionnée d'une amende d'ordre de CHF 20.00.

Dès le 1<sup>er</sup> avril 2024, les vélos électriques rapides ne pourront être mis en circulation pour la première fois **qu'avec un compteur de vitesse**. Ceux qui se trouvent déjà en circulation devront en être dotés d'ici au 1<sup>er</sup> avril 2027. Au-delà de cette date, quiconque roulera sans tachymètre pourra se voir infliger une amende d'ordre de CHF 20.00. L'objectif de cette mesure est de s'assurer que les vitesses maximales seront respectées, notamment dans les zones limitées à 20 ou à 30 km/h. Toute personne excédant la vitesse maximale autorisée sera passible d'une amende d'ordre de CHF 30.00.

## BORNES DE RECHARGE POUR VELOS ELECTRIQUES

Le Service de l'environnement installera, prochainement, quatre bornes de recharge pour vélos électriques aux endroits suivants :  
Place des Bastians - Rue du Musée - Nouvelle plage (2)

Libre d'accès et recharge gratuite, la Commune d'Estavayer sera pionnière dans la région des Trois-lacs avec ces aménagements. Les usagers devront être en possession de leur propre chargeur et d'un cadenas.

## EXPLICATIF DE LA SIGNALISATION

La route de Grandcour s'est dotée de pistes cyclables et chemins pour piétons. Les piétons les cyclistes doivent obligatoirement emprunter les espaces qui leur sont réservés et non pas la chaussée.



avec partage de l'aire de circulation



piste cyclable



sans partage de l'aire



## LA TROTTINETTE

Tout comme les rollers, la planche à roulettes, etc., la trottinette est un engin assimilé à des véhicules.

### Où a-t-on le droit de rouler ?

- sur les aires réservées aux piétons : trottoirs, chemins pour piétons, zones piétonnes, zones de rencontres, etc.
- sur les pistes cyclables
- sur la chaussée en zone 30, où il n'y a pas de trottoir
- sur la chaussée de routes secondaires où il n'y a pas de trottoir, de chemin pour piétons ou de piste cyclable, mais uniquement en cas de trafic faible

### Où n'a-t-on pas le droit de rouler ?

- sur la route principale et sur toute autre route où le trafic est important
- en cas d'accès interdit aux piétons
- en cas de circulation interdite aux engins assimilés à des véhicules

Source : Touring Club Suisse 2020  
Brochure trottinette, mobilité en sécurité à disposition au bureau de la Police communale

### La route se partage, soyez fair-play.

De nombreux usagers (voiture, camion, segway, vélomoteur, tracteur, vélo, moto, scooter, fauteuil roulant électrique) de la route doivent se partager la route. Tous sont légitimes et ont leur place. A chacun de respecter l'autre avec fair-play et courtoisie.





## ACTIVITES SPORTIVES POUR LES ECOLIERS

Pour les élèves du cercle scolaire d'Estavayer-Sévoz, les mois de mai et juin sont riches en activités sportives. C'est un privilège de vivre aux abords d'un lac et il est important que les élèves puissent découvrir diverses activités en lien avec le lac.

Les enfants de 2H (6-7 ans) participent à des matinées plages afin de les sensibiliser au lac et à ses dangers à travers divers jeux. Pour les enfants un peu plus grands, ce sont des initiations au canoë et au paddle ainsi qu'un camp de voile réparti sur plusieurs demi-journées.

Mais il n'y a pas uniquement des activités lacustres, plusieurs classes participent à un concours d'athlétisme au format scolaire dans lequel les enfants du Canton s'affrontent à distance dans les disciplines du lancer, du sprint ainsi que du saut en longueur. D'autres classes ont pris part à la Crédit Suisse Cup, un tournoi de foot organisé entre les classes du Canton, sans oublier des classes qui auront l'occasion de faire un parcours dans les arbres à Payerneland !

Toutes ces activités sont proposées aux élèves scolarisés à Estavayer dans le but de diversifier leur pratique sportive et de susciter leur intérêt pour un nouveau sport ou de nouvelles activités.



### Cours des écoles de Montbrelloz et de Font

## MODULES PUMPTRACK

Après un essai réussi en 2021 avec des modules qui avaient pris place durant 2 mois dans les cours des écoles de Murist et Rueyres-les-Prés, des éléments sont à nouveau présents depuis début juin dans les cours des écoles de Montbrelloz et de Font. Trois vagues de différentes formes, un saut avec une réception en pente et un module pour *slider* sont répartis sur les différents sites. Ils y resteront pendant 4 mois avant d'être déplacés à un autre endroit de la Commune afin que tout le monde puisse en profiter. Le tournus sera affiché sur le site de la Commune d'Estavayer.

Cette installation est ouverte à tout le monde, le port du casque y est obligatoire et des protections (genouillères et coudières) sont fortement recommandées. Il est possible d'en profiter en vélo, trottinette, skate, roller ou encore en draisienne. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir sur ces installations !

### 40 ans d'existence

## SPORTS-LOISIRS



Cette année, Sports-Loisirs fêtera ses 40 ans d'existence ! Les habituelles trois semaines d'activités se dérouleront du **11 au 29 juillet** et les enfants pourront profiter d'expérimenter divers sports et activités pour faire de nouvelles rencontres.

Sports-Loisirs est ouvert aux enfants de 7 à 14 ans, une multitude de sports et d'activités tels que badminton, basketball, visite de la caserne des pompiers, cache-cache géant, *Pantherball* ou encore diverses activités nautiques leur sont proposées.

Il reste peut-être encore quelques places disponibles, les inscriptions se font via le site internet de la Commune d'Estavayer sous la page des sports !

## URBAN TRAINING



Comme l'année passée avec Urban Training, vous avez la possibilité de découvrir Estavayer-le-Lac en pratiquant une activité physique. Durant 60 minutes, une alternance de marche (jamais de course à pied) et d'exercices adaptés à tous, quel que soit votre niveau, vous seront proposés sous l'œil vigilant d'une monitrice compétente. Non seulement les cours permettent de s'entraîner de manière originale, mais ils donnent aussi l'occasion de faire des rencontres.

Les cours d'Urban Training se déroulent à Estavayer-le-Lac le mercredi soir de mai à septembre 2022. Le rendez-vous est fixé devant l'Administration communale d'Estavayer à 18h30, et c'est parti pour une heure d'entraînement à travers la ville. Urban training est gratuit et ouvert à tout public, les inscriptions se font via le site internet d'Urban Training.



# LE SERVICE DE PUERICULTURE

Le Service de puériculture est un soutien précieux et efficace pour tous les parents de la région. En effet, pour les enfants dès la naissance et jusqu'à 4 ans, des infirmières diplômées, spécialisées dans la petite enfance, sont à votre disposition et vous offrent un soutien personnalisé dans votre rôle de parents. Elles vous accompagnent pour assurer le développement harmonieux de votre enfant. Elles vous renseignent également sur les besoins physiques et psychologiques de votre enfant pour bien grandir.

Les thématiques abordées dans les consultations parents-enfants sont : les soins, l'allaitement, la diversification, les troubles de l'alimentation, les troubles du sommeil, le développement de l'enfant, l'éducation, la propreté, la fatigue parentale, le couple, la reprise du travail, etc. Tous les mois, le Service de puériculture propose gratuitement des ateliers-échanges sur des thématiques de la petite enfance et toujours en collaboration avec des professionnels qualifiés.

**Le centre de consultation parents-enfants se trouve en ville d'Estavayer-le-Lac, à la rue St-Laurent 5, pour accueillir sur rendez-vous toutes les familles désireuses de conseils. Tous les jours ouvrables, une permanence téléphonique est à disposition au 026 347 38 83 de 8h30 à 11h30 et de 16h à 18h pour prendre rendez-vous ou pour répondre rapidement aux questions. Elles proposent également des visites à domicile au besoin des familles.**

## Ressources humaines

# DEPART A LA RETRAITE



Durant les 22 dernières années, c'est avec plaisir et dynamisme que **M<sup>me</sup> Marlène Cudré a œuvré en tant que directrice de la Crèche les Canetons.** Jonglant entre les différentes casquettes, en étant présente pour les enfants, les collègues, les parents et le bureau, c'est avec ardeur qu'elle a apporté son regard sur la profession, les nouvelles méthodes et la gestion du personnel.

Arrivée en 2000, elle a eu à cœur de mettre en place des nouveautés à la Crèche, notamment grâce une approche beaucoup plus personnalisée avec les enfants et les parents. Elle a su inculquer à son équipe différents outils pédagogiques créant ainsi un climat de confiance et de bien-être à la crèche. Il faut se rappeler que certains enfants sont placés tous les jours de la semaine à la crèche et qu'ils doivent trouver, dans ce lieu, un endroit serein où ils peuvent se développer harmonieusement hors de leur cercle familial.

Au fil du temps, différents aménagements ont été réalisés dans les locaux avec, notamment, la création de trois sections bien distinctes avec la nurserie, qui peut accueillir 10 bébés de 8 semaines à 18-24 mois, 10 trotteurs de 18 à 30 mois et 18 « grands » de 2 à 4 ans. Des locaux aménagés avec goût et surtout un cadre adapté aux âges et aux besoins de chaque enfant. Grâce à une équipe motivée et dynamique, M<sup>me</sup> Marlène Cudré a su mener à bien une carrière professionnelle remplie.

Elle a quitté la Commune au 30 avril 2022 pour une pré-retraite bien méritée. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans sa nouvelle vie et bon vent sur les flots.

En attendant l'arrivée de la nouvelle directrice de la Crèche qui débutera son activité au 1<sup>er</sup> septembre 2022, M<sup>me</sup> Isabelle Beck, suppléante de la directrice, effectue le remplacement à la direction.



**M<sup>me</sup> Sara Fahim** a, depuis environ 18 ans, accompagné les enfants, dès l'âge de 3 mois jusqu'à l'âge scolaire dans leur journée, lors des repas, des promenades ou de la sieste. Elle était à leur côté dans leurs découvertes comme la nature, leurs jeux, pour lire des histoires ou présente lors de chagrins.

Nous la remercions pour sa disponibilité, sa bonne humeur et sa joie de vivre qu'elle a partagées auprès de ses collègues, des enfants et des parents.

Le moment est venu pour elle de prendre sa retraite et nous lui souhaitons bon vent et beaucoup de plénitude pour ce nouveau défi de vie.



Claudia Wittwer  
Infirmière puéricultrice



Sandra Clément  
Infirmière puéricultrice

La page Facebook « Famille & Co » et le site internet permettent de visualiser les différentes prestations qu'offre le Service. [www.croix-rouge-fr.ch](http://www.croix-rouge-fr.ch)





## L'ANIMATION JEUNESSE A LUDIMANIA'K

L'Animation jeunesse a pour but l'intégration des jeunes et un des moyens pour y tendre est de donner une importance majeure à la participation aux manifestations locales en impliquant les jeunes.

Avec cette intention, l'équipe a participé les 20, 21 et 22 mai 2022 au week-end consacré aux jeux qu'est LudiMania'k.

Deux différents ateliers étaient proposés sur trois jours : confection d'origamis et découverte de jeu de rôles. Ainsi, l'équipe de l'Animation jeunesse et ses renforts ont accueilli plus d'une centaine d'enfants. Les animateurs et animatrices ont eu de l'animation ! Nous remercions tout particulièrement MM. Merlin Oulevey et Christophe Pillonel qui se sont grandement investis pour ces ateliers.

## Animation jeunesse

# PROGRAMME DE L'ETE

Cet été en juillet et août, l'Animation jeunesse sortira encore plus de ses murs pour aller à la rencontre des jeunes. L'équipe proposera des animations à la Croix-de-Pierre le mercredi après-midi de 14h à 17h30 et proposera des présences à la Nouvelle plage le vendredi soir de 17h à 21h. Elle pourra également au besoin, se déplacer dans les villages. Ces moments pourront reprendre leurs quartiers au Centre de jeunes en cas de mauvais temps.

L'équipe souhaite aller à la rencontre des jeunes et leur proposant des animations. Au travers de ces activités, nous pourrons créer un lien, développer des potentiels et renforcer la cohésion. L'équipe invite également la population à venir à notre rencontre, ou à prendre contact avec nous.

De plus, cet été sera le temps où l'équipe accompagnera les jeunes qui ont souhaité monter un projet : une nuit au camping semble se dessiner. L'équipe ne demande qu'à accompagner d'autres projets, que personne n'hésite !

Vous nous retrouverez également les mardis et jeudis dans le cadre des activités de Sports-Loisirs où nous proposerons deux ateliers, un premier où personnaliser ses affaires et un second où graffer.



L'équipe de l'Animation de g. à d. : Véronique Semedo, Merlin Oulevey, Laurence Deillon, Laura Mayor, Delphine Rapin, Malik Champod.

Contact :  
Animation jeunesse  
Rue du Musée 11 (bureau)  
026 664 80 67  
animation@estavayer.ch

Plus d'informations sur notre site :  
[www.cjesta.com](http://www.cjesta.com) et retrouvez-nous sur:



## Animation jeunesse UNE NOUVELLE STAGIAIRE

L'équipe va accueillir à la fin de cet été **M<sup>me</sup> Patricia Clivaz**, qui occupera le poste de stagiaire pour une année. Elle rejoindra une équipe déjà bien dynamique au service des jeunes !





# DEVENEZ AGENT SYMPA

La Commune d'Estavayer lance la prochaine volée de formation d'agent-e estasympa.

Celle-ci s'adresse à toutes les personnes motivées à promouvoir le bien vivre ensemble et leur donne des clés pour s'investir dans ce but. D'ailleurs, aucun prérequis particulier n'est exigé ; vous devez être âgé de plus de 18 ans et résider dans la Commune d'Estavayer ou avoir des liens forts avec cette Commune.

Cette formation se déroule sur six rencontres cet automne :

- 7 octobre et 23 novembre (soirée)
- 8 octobre, 5 et 19 novembre,
- 3 décembre (journée)

Ce qui compte, c'est de porter les valeurs du projet et d'avoir envie, d'être positif et en contact avec ses concitoyens, pour faire vivre l'esprit sympa. Imperceptiblement, les agent-e-s sympas tissent un réseau humain d'échanges et de partages dans la Commune.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Les intéressés sont invités à s'annoncer auprès de la coordination d'estasympa par téléphone au 026 664 80 67 ou par courriel à [estasympa@estavayer.ch](mailto:estasympa@estavayer.ch).

Le nombre de participants est limité (au minimum 8, et au maximum 12). Une séance d'information se tiendra avant la formation le 21 septembre à 19h au Sacré-Cœur à Estavayer-le-Lac, suite à laquelle il sera possible de confirmer ou non son inscription.

## COÛTS

Formation et repas gratuits pour les personnes s'impliquant dans un projet estasympa. Valeur de la formation CHF 1'000.00.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à [estasympa@estavayer.ch](mailto:estasympa@estavayer.ch) ou au 026 664 80 67. Vous pouvez aussi aller visiter notre site [estasympa.org](http://estasympa.org).

Un événement rassembleur mis sur pied par un comité d'amis d'ici et d'ailleurs.



## PIQUE-NIQUE MULTICULTUREL

Le 5 juin 2022 s'est déroulé dans une ambiance festive le 10<sup>e</sup> pique-nique multiculturel. Environ 300 participants sont venus apporter puis déguster une multitude de plats issus des cultures les plus variées. En plus de la découverte de plats et saveurs d'ailleurs, les participants ont pu assister à la préparation en *live* de plats péruviens colorés, d'arepas vénézuéliennes fraîchement façonnées et d'une délicieuse paella.

Estavayer a pu vivre ce jour-là des moments forts de rencontre et de partage animés par estasympa et M. Thomas Raaflaub, le groupe de danse Candela viva et le musicien Edgar Curasma. La diversité culturelle était mise à l'honneur et les échanges se sont créés naturellement dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Estasympa est fière de soutenir cette manifestation qui incarne ses valeurs d'accueil, de non-jugement, de regard positif, de vivre ensemble. Elle remercie toutes les personnes qui par leur engagement ont contribué à cette magnifique journée et se réjouit de vous retrouver nombreux lors de la prochaine édition.

## Aînés

### VENEZ JOUER AUX CARTES CET ETE !

Chers seniors, cet été vous pourrez, si vous le désirez, aller jouer aux cartes au Buffet de la Gare (Rte de Lully 1) à Estavayer-le-Lac, de 14h à 16h env. M<sup>mes</sup> Danièle Berger et Béatrice Boción se réjouissent de défier les joueurs.

Voici les dates annoncées pour les cartes au Buffet de la Gare :  
23 juin - 7 juillet - 21 juillet - 4 août - 18 août - 1<sup>er</sup> septembre - 15 septembre

Et que les coutumiers du jeudi après-midi à la Prillaz sortent leurs agendas. Les lotos et les parties de jass reprendront dès le mois d'octobre, de 14h à 16h env.



# Les marchés d'Estavayer

*Sur la Place de l'Église*

*Tous les mercredis*

de 16h à 19h - du 16 mars au 16 novembre



*Tous les samedis*

de 8h à 12h - du 19 mars au 19 novembre

# PROGRAMMATIONS CULTURELLES

## THEATRE DE LA PRILLAZ - SAISON 2022-2023

La Commission du théâtre de la Prillaz vous présente la prochaine saison qui se déroulera du 20 septembre 2022 au 21 mars 2023. 11 pièces qui feront la part belle à la comédie. Les réservations en ligne seront ouvertes dès le 1<sup>er</sup> juillet sur le site internet: [www.booking-corner.com/Prillaz](http://www.booking-corner.com/Prillaz). Vous pouvez choisir les pièces, choisir vos places dans la salle, payer en ligne et imprimer directement vos billets depuis chez vous. Vous pouvez aussi montrer le code-barres de vos billets directement depuis votre smartphone ! Le programme papier arrivera comme habituellement à la fin juin.

### PROGRAMMATION

#### Mardi 20 septembre 2022 - CIEL MA BELLE-MERE

Une comédie de Georges Feydeau  
Avec David Martin, Gwénola de Luze, Nadège Lacroix, Luq Hamett, Jean-Marie Lhomme, Thomas Vernant, Sylvain Katan, Eric Massot



#### Mercredi 12 octobre 2022 - LE SWITCH !

Une comédie de Marc Fayet  
Avec Capucine Anav, Emmanuelle Boidron, Alexandre Pesle

#### Mercredi 09 novembre 2022 - DROLE DE CAMPAGNE

Une comédie de Nicolas Vitiello  
Avec Frank Leboeuf, Nicolas Vitiello, Christine Lemler et Véronique Demonge

#### Mardi 06 décembre 2022 - LES CACHOTTIERS

Une comédie de Luc Chaumar  
Avec Thierry Beccaro, Didier Gustin, Julien Cafaro, Xavier Letourneur, Mélanie Rodriguez, Fabienne Galloux

#### Mercredi 18 janvier 2023 - LES TONTONS FARCEURS

Une comédie de Bruno Druart et Patrick Angonin  
Avec Philippe Chevallier, Nathalie Marquay-Pernaut, Bruno Chapelle, Catherine Vranken, David Le Roch

#### Mardi 24 janvier 2023 - UN CULOT MONSTRE

Une comédie d'Olivier Lejeune  
Avec Olivier Lejeune, Michel Guidoni, Julie Arnold, Fred Vastair et Mathilde Hennekinne

#### Mardi 07 février 2023 - DEUX JOURS POUR ROMPRE

Une comédie de Thierry Taieb  
Avec Sandrine Quétier, Josette Stein et plusieurs comédiens

#### Mercredi 22 février 2023 - POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

Une comédie de Jean Franco et Guillaume Mélanie  
Avec Booder, Rebecca Hampton, Marie-Aline Thomassin, Florence Savignat, Amélie Robert et Thomas Hoff

#### Mardi 28 février 2023 - L'EMBARRAS DU CHOIX

Comédie de Sébastien Azzopardi et Sacha Danino  
Avec Sébastien Azzopardi, Margaux Maillet, Patrice Latronche, Charlotte Bizjac, Augustin de Monts

#### Mercredi 08 mars 2023 - RENDEZ-VOUS A CAPRI

Une comédie de Marilynne Bal  
Avec Marie Fugain, Ariane Massenet, Axel Huet et Marie Blanche

#### Mardi 21 mars 2023 - ESPECES MENACEES

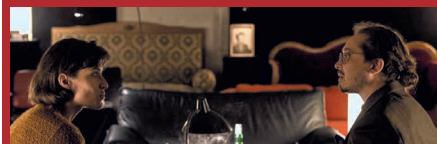
Une comédie de Ray Cooney  
Avec Laurent Ournac, Arnaud Gidoin, Thierry Heckendorn, Yannik Mazzilli, Gaëlle Gauthier, Zoé Bruneau, Sébastien Pierre, Serge Da Silva

## BAF - BIENNALE DES ARTS FRIBOURGEOIS

La FFAV, Faîtière Fribourgeoise des Arts Vivants, lance son 1<sup>er</sup> grand événement: la Biennale des Arts Fribourgeois. 9 salles partenaires, 9 compagnies fribourgeoises, toutes disciplines confondues (théâtre, danse, musique, performance), 5 districts pour un parcours culturel d'exception, les 9 - 10 - 11 et 16 - 17 - 18 septembre 2022. Plus d'infos sur le site [FFAV.CH](http://FFAV.CH)

### Samedi 17 septembre 2022 THEATRE DE LA PRILLAZ

à 18h : La Petite au Chapeau de Feutre d'après L'Amant de Marguerite Duras - Cie AGP



### à 20h30 : Les Dérasons

d'après le roman d'Odile d'Oultremont (Théâtre de l'Écrou)



Billetterie sur place :  
CHF 30.00: Carte Festival (achat unique)  
CHF 25.00: tarif par spectacle  
CHF 15.00: tarif spectacle avec la Carte Festival  
- Bus organisés entre les différentes salles  
- Foodtruck sur place à la Prillaz

l'azimut

## L'AZIMUT

L'association Culturazimut prépare sa saison qui débutera le 10 septembre pour se terminer le 17 décembre 2022 avec au programme des concerts, du théâtre, de l'humour, des conférences, et nouveauté... des films cultes ! Réservations en ligne dès le 1<sup>er</sup> juillet sur [www.l-azimut.ch](http://www.l-azimut.ch)



## DECOUVERTE DE VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

Dans le cadre des travaux de réaménagement des rues de l'Hôtel-de-Ville et de la Grand-Rue à Estavayer-le-Lac, le Service archéologique de l'Etat de Fribourg (SAEF) a suivi les excavations entreprises pour l'installation des conduites et des services souterrains. Grâce à une belle coordination entre les Services communaux, les ingénieurs, les entreprises mandatées et le SAEF, les vestiges archéologiques découverts ponctuellement sur le tracé ont pu être documentés avec précision et rapidité avant leur destruction partielle.

**Le secteur de la porte des Dominicaines est celui qui conservait le plus de témoins historiques enfouis. Mis au jour du côté extra-muros, ces derniers confirment l'importance du développement urbanistique hors les murs à la fin du Moyen Age et au début de la période moderne, pour cette ville fortifiée.**

La première structure dégagée s'est révélée être la voûte du pont d'accès à la ville par la porte des Dominicaines. Cet ouvrage maçonné, de belle facture, permettait de franchir sur plus de 5 m de longueur, le fossé défensif qui pouvait réceptionner les eaux de divers ruisseaux. A cet endroit, d'autres ponts ont certainement existé avant lui, mais construits de bois, matière périssable, ils ont disparu au fil du temps. Fait rare pour l'archéologie, cette construction solide, en pierre, est bien attestée par les sources écrites, mises en évidence par M. Daniel de Raemy, qui signalent sa construction en 1557 par les maçons locaux Ansermoz Bochier et Pierre Ducarroz en collaboration avec maître Blaise. Son abandon et son remblayage sont survenus tardivement, au moment de l'élargissement de la route de Payerne en 1885.

La deuxième découverte, beaucoup plus discrète, est celle d'une portion de mur mis au jour sous la route à la hauteur de l'angle est de la tour carrée, au sud de la place de la Chaussée. Cette maçonnerie très épaisse, mais aujourd'hui fort abîmée, mesurait plus de 190 cm de largeur. Elle composait dès le deuxième quart du XVIe siècle, la partie sud d'un grand bassin de rétention d'eau. Cette construction qu'il faut dater de la fin du Moyen Age permettait de garantir une réserve d'eau à la ville en cas d'événements exceptionnels ponctuels, comme une période de sécheresse, un incendie, mais aussi lors de besoins plus ordinaires comme le nettoyage des rues et ruelles. Sa forme et son emplacement ont été tracés sur un ancien plan de 1745-1746. Ces vestiges matérialisent outre le besoin d'assurer une sécurité contre les incendies de la ville, celui de faciliter les échanges avec le monde extérieur.

## Ressources humaines DEPART A LA RETRAITE



**M. Antonio Perez** qui travaille en qualité de collaborateur technique au Service de l'environnement depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018 prendra, à la fin du mois de juin 2022, une retraite bien méritée. Nous tenons par ces quelques lignes à le remercier pour son engagement dans notre Commune. En participant à de nombreux chantiers, il a été à même de répondre aux demandes des citoyens. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans cette nouvelle étape de sa vie.

## REMPACEMENT



Pour le remplacer, nous avons le plaisir d'accueillir, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022, **M. Frédéric Schinz**, dessinateur en génie civil avec environ 20 ans d'expérience dans le domaine de la construction. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans cette nouvelle collaboration.







Après

Travaux de réaménagement des rues de l'Hôtel de ville et de la Grand-Rue

## LE TEMPS DES REMERCIEMENTS

Le Service de l'environnement souhaite remercier les commerçants, les riverains et les usagers de leur patience et compréhension pour les nombreux mois pendant lesquels ils ont dû faire face au bruit, à la poussière, aux restrictions de circulation, etc.

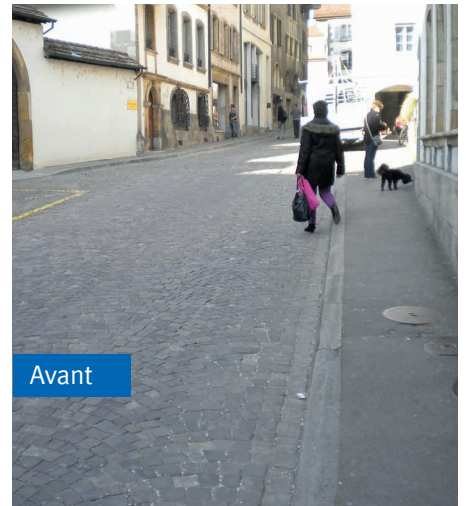
Il remercie également les Services communaux de leur engagement dans la gestion de ce dossier complexe.



Avant



Après



Avant



Avant



Après

**Construction d'un trottoir (prolongation d'un trottoir existant) à la route de la Chavane à Rueyres-les-Prés.**

Le Service de l'environnement remercie les riverains de leur patience durant les travaux.



## DECHETTERIE REGIONALE DE SEVAZ NOUVEAUTE

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2022, reprise gratuite des déchets alimentaires, restes de repas, déchets compostables et briques à boissons.

### Mes biodéchets : une grande valeur grâce à la filière de méthanisation

La méthanisation est le mécanisme de transformation de la matière organique par un ensemble de micro-organismes et ce en absence d'oxygène. Ce phénomène produit du biogaz, mélange gazeux combustible principalement composé de méthane et de CO<sub>2</sub>, servant à la production d'électricité, de chaleur et de biocombustible.

Les déchets alimentaires occupent 1/3 de nos poubelles. Trier ces déchets, c'est donc libérer de la place dans notre poubelle de cuisine, et donc en utiliser moins. En jetant vos déchets de cuisine dans le sac poubelle, ces derniers sont emmenés à l'usine d'incinération. Or, ces déchets organiques sont composés de 60% à 90% d'eau. Les incinérer revient donc à essayer de brûler de l'eau, un vrai gaspillage énergétique !



Tous les restes d'aliments, exempts de matières indésirables, peuvent être mis dans les sacs compostables, tels que : reste de repas (viande, poisson, pain, etc.), marc de café et thé, déchets de fruits et légumes, bouquets de fleurs, coquilles d'œufs, épluchures, restes de pâtisseries, litières végétales d'animaux de compagnie.



Tout autre déchet non-adapté à une valorisation par méthanisation, tels que: déchets de jardinages, gazon, branches, plantes en pot, balayures, couches-culottes, capsules à café, litières minérales, mégots de cigarettes, cendres, matériaux inertes, sacs en plastiques, ou tout autre emballage.



### Briques à boisson (emballage multicouches, ex. Tetrapak)

Ces emballages seront conditionnés, puis transportés vers une entreprise qui transforme cette matière notamment en papier de toilette ou mouchoirs en papier recyclés.

## CAMP DE LA BALOISE



La Bâloise Assurances a organisé une «semaine sociale» avec ses apprentis de 1<sup>ère</sup> année. **Un citoyen de la Commune, M. Antoine Charaudeau, responsable marketing Bâloise pour le Canton de Fribourg, a coordonné ce camp, en collaboration avec le chef du Secteur des espaces verts, M. Damien Fornerod. Ils ont mis sur pied un programme pour occuper ces jeunes durant la semaine du 9 au 13 mai.**

En chiffres :

- 36 apprentis de 1<sup>ère</sup> année, de 16 à 23 ans
- 80% d'âlémaniques, 20% de romands et tessinois
- 5 accompagnants
- 10 employés du Secteur des espaces verts
- 4-5 employés de la Corporation forestière
- 520 plantes vivaces à planter
- 520 graminées à planter
- Quelques tonnes de terre, écorces, copeaux, terreau, etc.
- 28° et un ciel bleu

Les jeunes ont participé à la réalisation de différents chantiers allant des préparatifs à la réalisation finale:

- Plantation de graminées et de vivaces
- Arrachage des fleurs en place, préparation du terrain et tri des bulbes
- Rénovation et préparation des bacs des jardins urbains
- Entretien, tonte, désherbage, ...

Un groupe a même rejoint la Corporation forestière pour l'entretien de chemins forestiers et du parcours Vita.

L'expérience a mis en valeur les relations intergénérationnelles, les compétences linguistiques et l'adaptabilité de chacun à des tâches pas/peu habituelles dans leur travail quotidien. De même que de nombreux citoyens de la Commune se sont posé plein de questions, à savoir qui étaient et que faisaient ces jeunes partout en ville !

Les projets ont abouti à la satisfaction générale, autant du côté des organisateurs que des jeunes et de la Commune.



- 1 Tu n'utiliseras pas d'herbicides sur les chemins, les places, les terrasses et les toits - c'est la loi.
- 2 Tu désherberas mécaniquement ou à la vapeur.
- 3 Tu toléreras les fleurs, les trèfles et les petites mousses.
- 4 Tu éviteras les engrais chimiques dans le jardin et les espaces verts.
- 5 Tu nourriras ton potager avec du compost.

- 6 Tu soigneras tes plantes sans pesticides de synthèse.
- 7 Tu emploieras des produits naturels en cas de nécessité.
- 8 Tu veilleras à la diversité de la flore et de la faune.
- 9 Tu ramèneras les restes de pesticides dans les lieux de vente ou de collecte.
- 10 Tu ne jetteras aucun produit ou déchet dans les grilles d'eaux claires.

Informations supplémentaires  
Service de l'environnement SEN,  
Imp. de la Colline 4, 1762 Glisviller,  
T +41 26 305 37 60,  
[www.fr.ch/sen](http://www.fr.ch/sen)

ÉTAT DE FRIBOURG  
STADT FRIEBURG  
Secteur de l'environnement GEM  
Amt für Umwelt SUJ



LAISSE  
LA NATURE  
FAIRE  
SA LOI  
ADMIRE  
LE  
RÉSULTAT

10 commandements  
pour un environnement  
sans pesticides et sans  
produits chimiques



## TRAITEMENT DES ROSIERS

Emblème des jardiniers et des amoureux, la rose est bichonnée toute l'année à Estavayer-le-Lac, et nombreux sont les plants entretenus par le Secteur des espaces verts. Toutefois, plusieurs employés ont parfois été interpellés dans la rue ou aux abords d'un parc : « Mais pourquoi portez-vous tous ces protections et cette combinaison ? ».

Il est important de savoir que la SUVA édicte des normes pour la protection de la santé au travail et le traitement des rosiers n'échappe pas à plusieurs règles que l'employeur (la Commune) doit assurer pour que ses collaborateurs soient protégés. Les EPI (équipements de protection individuelle) doivent absolument être utilisés, même si le port de certains de ces équipements peut s'avérer gênant (chaleur, finesse des manipulations) : l'objectif est d'éviter au maximum toute exposition cutanée, respiratoire ou digestive. Ces mesures de protection englobent également les équipements contre les chutes lorsque le travail s'effectue en hauteur (protection par encordement).

Le Secteur des espaces verts utilise encore actuellement, mais uniquement pour le traitement des rosiers, des insecticides, fongicides et acaricides. Autant que possible, ces traitements sont appliqués en dehors des périodes d'affluence. Il est reconnu que la chimie ne doit pas être la règle, mais un joker dans les cas où l'on ne peut vraiment pas s'en passer. Aujourd'hui, force est de reconnaître qu'il n'existe aucun remède biologique contre certaines maladies des rosiers. Un traitement classique est alors inévitable.

La principale solution pour réduire la chimie consiste à choisir des plantes plus résistantes, quitte à renoncer à certaines espèces. Ainsi, le Secteur des espaces verts remplace petit à petit les anciennes variétés par de nouvelles plus résistantes et ainsi diminue les traitements d'une saison à l'autre.

Le défi de la sécurité et de la santé au travail est précieux pour la Commune d'Estavayer, c'est pourquoi elle a initié une collaboration avec le SPAA (Service de prévention des accidents dans l'agriculture) afin de fournir à ses employés le meilleur soutien possible dans l'exercice de leur profession. Des formations régulières, en relation avec les dangers susceptibles d'être rencontrés, sont organisées au sein des différents Secteurs.

Bus à la demande à Estavayer-le-lac

## ESTAXIBUS

Du 9 juillet au 24 août 2022, de 7h à 21h

- Près de 50 arrêts desservis entre la gare et la plage d'Estavayer
- Tarif unique de CHF 2.00
- Abonnements acceptés

### Comment fonctionne EstaxiBus ?

Rien de plus simple, réservez votre prochaine course avec la nouvelle application EstaxiBus\*

1. Téléchargez l'application EstaxiBus (Google Play | App Store).
2. Réservez le trajet : indiquez les arrêts de prise en charge et de destination ainsi que l'heure souhaitée.
3. Rendez-vous à l'arrêt choisi et soyez prêt à embarquer !
4. Payez votre ticket dans l'application, directement au chauffeur (cash) ou par SMS en envoyant ESTA au 873.

\* Réservation possible par téléphone au 026 351 08 19 du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 14h à 17h et les samedis de 08h45 à 12h.

Plus d'informations et conditions générales sur [tpf.ch/estaxibus](http://tpf.ch/estaxibus).





Le vendredi 13 mai 2022, le Conseil communal recevait les jeunes de la Commune qui sont nés en 2004.

Cette rencontre traditionnelle marque l'entrée dans la majorité civile et civique des jeunes citoyens. Le syndic, M. Chassot, a incité les jeunes à s'engager en politique car c'est ainsi qu'on peut se faire entendre. Il a rappelé qu'ils ont la vie devant eux et surtout qu'il est primordial de se former dans un métier qui leur plaît car c'est la clé d'une vie épanouie.

Après que chaque membre du Conseil communal se soit présenté et ait présenté son Dicastère, la soirée festive pouvait commencer.

Cette année, la manifestation était organisée par un groupe de 11 élèves du GYB (Gymnase Intercantonal de la Broye) dans le cadre d'un travail pratique. La salle était magnifiquement décorée aux couleurs du Mexique, qui était le thème choisi par les organisateurs. Des activités sous forme d'un rallye dans la salle de la Prillaz et ses extérieurs ont permis aux jeunes et aux autorités de se côtoyer dans une ambiance conviviale et décontractée.

Un tout grand merci aux jeunes du GYB pour leur organisation !

La soirée s'est très bien passée et le seul petit regret pourrait être le manque d'intérêt car sur 109 invités, seuls 35 jeunes ont répondu présent.

**PLUS D'INFORMATIONS SUR  
NOTRE SITE INTERNET  
[WWW.ESTAVAYER.CH](http://WWW.ESTAVAYER.CH)  
ET SUR NOTRE PAGE  
FACEBOOK**



Photo de la rencontre avec les jeunes citoyens

# Manifestations

## de juillet à septembre 2022

Selon infos reçues officiellement au 05.06.2022

### JUILLET

24 juin au 7

1<sup>er</sup> au 3

8 au 9

10

14 au 16

23

26 au 30

31

**Open Air cinéma**

**Artichoke**

**150° LNM**

**Trikids**

**Swing in the Wind**

**Marché staviacois**

**L'Estivale**

**Fête nationale**

Cour du Château

Vieille-Ville

Sur le lac

Pré du concours hippique

Vieille-Ville

Vieille-Ville

Place Nova Friburgo

Bussy, Font, Forel et Vuissens

### AOUT

1<sup>er</sup>

1<sup>er</sup>

4 au 7

12 au 14

13

13

26 au 28

27

27 et 28

**Fête nationale**

**Fête nationale**

**Giron de jeunesse**

**Brocante**

**Fête du Port**

**Mini marché**

**Bénichon staviacoise**

**Pizza Party**

**Régate C3L**

Place de Moudon

Murist

Bussy

Vieille-Ville

Port de plaisance

EMS les Mouettes

Vieille-Ville et pl. du Casino

Murist

Port de plaisance

### SEPTEMBRE

3

3

8, 10 et 11

10 et 11

10 et 11

11 et 12

15 au 17

23 au 25

24 au 25

23 et 24

24 au 25

**Aubade Tattoo**

**Petite Bénichon**

**Bénichon des campagnes**

**Bénichon des campagnes**

**Bénichon des campagnes**

**Bénichon des campagnes**

**Taverne des poètes**

**Fête médiévale**

**Swiss Sailing League**

**Recrotzon**

**Recrotzon**

Vieille-Ville

Vuissens

Murist

Bussy à l'Espace Quarteron

Forel

Font

Tour des Dominicaines

Pl. de Chenaux et cour du Château

Port de plaisance

Montbrelloz

Bussy, Murist